

Le phénomène tattoo



Le phénomène tattoo

En France, au moins un adulte sur cinq serait déjà tatoué. Et la mode explose chez les 18-35 ans. Elle progresse dans le monde entier, devenant dorénavant un phénomène populaire.

A la recherche d'une explication

Quelle explication pourrait-elle bien sous-tendre ce phénomène visible bien que pas toujours : lèvres, vulve, pénis, langue, plus aucune partie du corps même la plus intime, n'y échappe désormais. Même le blanc de l'œil (eyeball tattoo), une pratique vieille de 2 000 ans, vivement déconseillée par le corps médical.

Et d'où le coup est-il parti ? Comment, dans notre pays, cette pratique longtemps confidentielle voire plutôt réservée aux voyous, a-t-elle pu irriguer tous les milieux de la société ? D'aucuns s'interrogent : est-ce juste d'ordre esthétique, s'agit-il seulement d'un effet de mode ou bien la pratique cache-t-elle une dimension psychologique ?

Une pratique antique

On s'accorde en tout cas pour dire que le tatouage existait déjà à l'âge du cuivre il y a -5 300 ans, avec Ötzi, la plus ancienne momie tatouée connue à ce jour, découverte en 1991 dans les alpes italo-autrichiennes). On le voit : nihil novi sub sole.

Le marquage corporel est donc une pratique antique, attestée par les sources scientifiques les plus sérieuses et presque dans le monde entier : les peuples d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Océanie, du cercle arctique et d'Europe en usaient avec divers objectifs : esthétique, identitaire, magique, religieux ou initiatique.

Les influences océanique et japonaise ont pu jouer dans l'évolution graphique de cette technique. Si la banalisation et la démocratisation ont débuté dans les années 1980, l'intérêt avait commencé avec la découverte, par des explorateurs fascinés, de cette pratique rituelle présente en Océanie et aux Amériques mais considérée alors par les colonisateurs comme relevant d'une mentalité primitive, ethnique.

Puis, au XIXe siècle, la technique évoluera vers une forme d'art populaire où des têtes couronnées se laisseront tenter cependant qu'on inventera aux Etats-Unis, en 1891, la première machine à tatouer (le dermatographe électrique breveté).

Jusqu'au XXe siècle, la pratique demeurera souterraine et souvent confinée au milieu de la délinquance et de la criminalité, ce qui la connotera longtemps péjorativement.

Le tatouage dans les milieux interlopes

Les premiers forçats transportés au bagne de la Nouvelle-Calédonie à la fin du XIXe siècle (souvent des récidivistes) arrivaient déjà tatoués pour 25% d'entre eux (parfois sur la verge ou avec de véritables œuvres d'art picturales sur une large partie du corps). Une étude très documentaire a été conduite par Jean-Louis Barbançon (rapportée dans L'archipel des Forçats, 2003) à partir des archives de l'administration pénitentiaire qui décrivait pour chaque individu ses tatouages et sa position sur le corps, lesquels permettaient de les confondre assurément en cas d'évasion et de fausse identité (l'anthropométrie policière d'aujourd'hui ne procède pas autrement).

Vers 1920, Biribi, Tataouine et les Bat d'Af sont alors de vraies écoles du marquage, pour « les vrais, les durs, les tatoués » : il signe ici une appartenance douteuse revendiquée. On se fait aussi graver un cafard, rappel du spleen qui étreint le disciplinaire dans le Sud tunisien.

Symbole de révolte, d'exclusion de la société mais aussi de désespoir : 70 à 100% des disciplinaires retournent tatoués à la liberté. Véritable carte d'identité du bagnard, elle énonce ses états de service et son passé ou sa philosophie personnelle : « Enfant du malheur », « Vaincu mais pas dompté », « Marche ou crève »... Les trois points gravés sur la main marquent ouvertement une revendication d'appartenance au microcosme de la délinquance. Le tatouage devient ainsi une des caractéristiques du profil du délinquant. C'est alors un sujet d'étude médical et sociologique qui associe crime-tatouage.

Plus tard, une chanson d'Edith Piaf immortalisera le cliché du marlou devenu légionnaire :

« Il était plein de tatouages que j'ai jamais très bien compris,

Son cou portait : pas vu, pas pris »...

Et les gangs mafieux dans le monde entier aujourd'hui imposent un tatouage d'appartenance à leurs membres au risque de les signaler à la répression policière.

La direction générale de la gendarmerie nationale elle-même, face à l'engouement de la jeunesse pour cette pratique, a été récemment conduite à régler le recrutement des personnes tatouées et l'exhibition visible du tatouage dans ses rangs.

Une pratique aujourd'hui sanitaires maîtrisée

Texte de Mr Henri CALHIOL